

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Kleba Abtönfarbe für Klebapox Epobloc und Klebapur PU Grund**

Date de révision: 15.04.2021

Code du produit: 115048

Page 1 de 6

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Kleba Abtönfarbe für Klebapox Epobloc und Klebapur PU Grund

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	Klebag AG	
Rue:	Herdern 13	
Lieu:	CH-6373 Ennetbürgen	
Téléphone:	041 624 40 50	Téléfax: 041 620 62 85
e-mail:	info@klebag.ch	
Interlocuteur:	Dr. W. Gaede	Téléphone: 041 624 4052 (Bürozeiten)
e-mail:	gaede.wolfgang@klebag.ch	
Internet:	www.klebag.ch	

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** 079 372 40 56  
STIZ: 044 251 51 51 (Kurzwahl 145)

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

N'est pas soumis à l'étiquetage dans le sens de la directive de préparation 1999/45/CE.

**2.2. Éléments d'étiquetage****2.3. Autres dangers**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Teinture, pigment

**Information supplémentaire**

Le mélange ne contient pas de substances classés comme nocifs ou dangereux pour l'environnement conformément à la Directive N° 67/548/CEE ou au règlement (CE) N° 1272/2008, ni auxquelles une valeur limite d'exposition professionnelle communautaire est attribuée, ni classées comme substance PBT (persistante, bioaccumulable et toxique)/vPvB (très persistante et très bioaccumulable), ni reporté dans la liste des « candidates à l'autorisation ».

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

**Après inhalation**

En cas d'inhalation: Transporter la personne atteinte à l'air frais. Consulter un médecin.

**Après contact avec la peau**

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

**Après contact avec les yeux**

Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Appeler

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Kleba Abtönfarbe für Klebapox Epobloc und Klebapur PU Grund

Date de révision: 15.04.2021

Code du produit: 115048

Page 2 de 6

immédiatement un médecin.

### **Après ingestion**

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyens d'extinction**

#### **Moyens d'extinction appropriés**

Poudre d'extinction., Jet d'eau pulvérisée, Jet d'eau pulvérisée

#### **Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit, Dioxyde de carbone.

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone Oxydes nitriques (NOx).

### **5.3. Conseils aux pompiers**

Evacuer les personnes en lieu sûr. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

### **Information supplémentaire**

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. L'eau d'extinction contaminée ne doit pas se répandre dans les canalisations.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection individuel Ventiler la zone concernée. Éviter la formation de poussière.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.

### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Conserver le récipient bien fermé. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

#### **Préventions des incendies et explosion**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

#### **Information supplémentaire**

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

#### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

#### **Conseils pour le stockage en commun**

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Kleba Abtönfarbe für Klebapox Epobloc und Klebapur PU Grund

Date de révision: 15.04.2021

Code du produit: 115048

Page 3 de 6

#### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver uniquement dans les récipients d'origine.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Conseils supplémentaires

Aucune donnée disponible

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Contrôles techniques appropriés

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail. Utiliser une protection respiratoire adéquate

##### Mesures d'hygiène

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

##### Protection des yeux/du visage

Éviter le contact avec les yeux. Lunettes de protection hermétiques.

##### Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière. Empfehlung der Firma KCL GmbH, Deutschland:

Handschuhtyp: DERMATRIL 740; Materialstärke: 0.11 mm, Methode: DIN EN 374

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

##### Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. vêtement de protection: aus Fibres naturelles (coton) Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

##### Protection respiratoire

Cf. chapitre 7 D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires. Protection respiratoire non nécessaire.

##### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Aucunes mesures particulières ne sont exigées. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Poudre	
Couleur:	rouge	
Odeur:	spécifique de la substance	
pH-Valeur (à 20 °C):		7 - 9

##### Modification d'état

Point de fusion:	non applicable
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	non applicable
Point de sublimation:	non applicable
Point de ramollissement:	non applicable
Point d'éclair:	non déterminé

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Kleba Abtönfarbe für Klebapox Epobloc und Klebapur PU Grund

Date de révision: 15.04.2021

Code du produit: 115048

Page 4 de 6

**Inflammabilité**

solide:	non applicable
gaz:	non applicable

**Dangers d'explosion**

Au contact de l'air, les poussières peuvent former un mélange explosif.

Limite inférieure d'explosivité:	non applicable
Limite supérieure d'explosivité:	non applicable

**Température d'auto-inflammabilité**

solide:	non applicable
gaz:	non applicable

Pression de vapeur:	non déterminé
---------------------	---------------

Pression de vapeur:	non déterminé
---------------------	---------------

Densité (à 20 °C):	non déterminé
--------------------	---------------

Densité apparente:	non déterminé
--------------------	---------------

Hydrosolubilité:	Miscible avec: Eau.
------------------	---------------------

Viscosité dynamique:	non déterminé
----------------------	---------------

Durée d'écoulement:	non déterminé
---------------------	---------------

Taux d'évaporation:	non déterminé
---------------------	---------------

**9.2. Autres informations****RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement. Au contact de l'air, les poussières peuvent former un mélange explosif.

**10.4. Conditions à éviter**

Éviter la formation de poussière.

**10.5. Matières incompatibles**

Aucune donnée disponible

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Absence de données toxicologiques. La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

**Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Aucune donnée disponible

**Irritation et corrosivité**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Kleba Abtönfarbe für Klebapox Epobloc und Klebapur PU Grund

Date de révision: 15.04.2021

Code du produit: 115048

Page 5 de 6

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Pas de risques spéciaux à signaler.

#### Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Aucune donnée disponible

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Aucune donnée disponible

#### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

#### Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucune donnée disponible

#### Expériences tirées de la pratique

#### Observations relatives à la classification

aucune/aucun

#### Observation diverses

aucune/aucun

#### Information supplémentaire

aucune/aucun

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Le produit n'a pas été vérifié. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Selon les critères CE de classification et d'étiquetage "nuisible pour l'environnement" (93/21/CEE), la substance/le produit n'est pas à étiqueter comme dangereux pour l'environnement.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

#### 12.4. Mobilité dans le sol

non déterminé

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

non applicable

#### 12.6. Autres effets néfastes

Pas de risques spéciaux à signaler.

#### Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

##### Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Kleba Abtönfarbe für Klebapox Epobloc und Klebapur PU Grund**

Date de révision: 15.04.2021

Code du produit: 115048

Page 6 de 6

prescriptions des autorités locales.

**L'élimination des emballages contaminés**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Détergent.: Eau. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés. Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****Autres informations utiles (Transport terrestre)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**Transport maritime (IMDG)****Autres informations utiles (Transport maritime)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)****Autres informations utiles (Transport aérien)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT: non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

aucune/aucun

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

2004/42/CE (COV): non réglementé

**Législation nationale****15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Abréviations et acronymes**

Änderungen gegenüber 2020 in folgenden Abschnitten: 3

**Information supplémentaire**

Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*